Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Nuisance visuelle voisinage

Par Zouti971

Bonjour, mon voisin a fait construire sa maison après la mienne. Il a installé des tôles de couleurs argentées/ blancs. Les tôles de sa toiture se trouvent en face de mon entrée principale, de mon salon et ma terrasse. A chaque fois que je veux profiter de ma terrasse, ou de mon salon je suis éblouie par la luminosité et la réverbération des tôles, m'obligeant a porter de lunette de soleil. Je subis ce trouble visuel depuis plus de 1 an sans que ce dernier ne veuille entendre raison. J'ai besoin d'aide. Que puis je faire?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avez-vous écrit un courrier RAR à votre voisin ?
Vous pourriez par exemple lui demander de repeindre son toit d'une couleur mate au lieu du blanc brillant.
Si aucun résultat après votre courrier, vous saisirez un conciliateur et si besoin le tribunal judiciaire pour trouble anormal de voisinage.
Consultez un avocat.